

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 13 décembre 2021 à 18h30

Présents : FERNOUX-COUTENET Gérard, BREVOT-CHOPLIN Maxime, BREVOT-CHOPLIN Nicole, CRAMOTTE Corinne, CRETIAUX Stéphane, GIROD Jacques, ROUSSILLON Ginette, SILVA MATOS DA COSTA Isabel, VIVERGE Pascal.

Excusés : CLAUDE Daniel, COURDIER Anne-Lyse, FLITI Isabelle, FRANCIOLI Patricia, SAJDAK Marie-Christine

Absent : BRESSANELLI Philippe

Pouvoir : FLITI Isabelle à FERNOUX-COUTENET Gérard

Secrétaire de Séance : BREVOT-CHOPLIN Maxime

Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 21 octobre 2021

Le Conseil Municipal prend acte et valide le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 octobre 2021.

Informations décisions prises en application de l'article L2122-22 du CGCT

Le Conseil Municipal prend note des décisions prises :

Nom de l'entreprise	Désignation des travaux	Prix TTC €	Compte	Section	Devis signé
GOUNAND Nicolas	Abattage arbres S Les Roches Rue Poiriers	1 970.00 €	61524	F	X
AnimAction	Télécommandes Vidéo Projecteur Stock suite mad diverses	150.00 €	60632	F	X
Caves Maurin	Colis NOEL	2 964.95 €	6232	F	x
CLAAS	Distributeur compatible Lame à Dénéiger et Saleuse	2 259.18 €	61551	F	x
DEMONGEOT	Installat°/Dépose Illuminations de fin d'année	10 483.20 €	61556	F	x
DEMONGEOT	Illuminations rue Barbière	2 880.00 €	61556	F	x
FRANC COMTOISE	MDA : Double pompe sur circuit chauffage	1 868.40 €	615221	F	X
FRANC COMTOISE	Vestiaires stade : Thermostat d'ambiance	816.16 €	615221	F	X
ND PRESTATION	Animation repas Téléthon	600.00 €	6232	F	x

SOTREN	Entretien Terrain d'Honneur : Travaux d'automne	2 977.20 €	61521	F	x
PMM	Mission élaboration DUP – Plaine Jx	8 340.00 €	2031 – op 101	I	

Budget Groupe Médical

Nom de l'entreprise	Désignation des travaux	Prix TTC €	Compte	Section	Devis signé
SNS Nettoyage Industriel	Nettoyage des vitres 2 faces – Rez-de-Jardin, la prestation	348.00 €	6283	F	X

Budget Zone d'Aménagement Concerté

Nom de l'entreprise	Désignation des travaux	Prix TTC €	Compte	Section	Devis signé
DEMONGEOT	Viabilisation télécommun. Lot 14-2	432.07 €	605	F	X

Aménagement cœur village – Modification de marché N°1 – Lot n°3 – Charpente - Zinguerie

Le Conseil Municipal décide de conclure la modification de marché n°1 d'augmentation ci-après détaillée avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération d'aménagement du centre-village

Lot n°3 : Charpente - Zinguerie

Attributaire: entreprise Vernier Construction Bois

Marché initial montant : 63.692,92 € HT

Modification n° 1 - montant : 5.931,69 € HT

Nouveau montant du marché : 69.624,61 € HT

Création hangar à sel : Marché : entreprises retenues

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé pour la construction d'un hangar à sel.

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 22 octobre 2021

Vu le rapport d'analyse établi par le maître d'œuvre retenu : PMM,

Au regard de l'analyse faite la maîtrise d'œuvre,

Le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

Lot 00 : Prescriptions communes et COVID : 1.000 € HT : Entreprise Denis OUDIN

Lot 01 : Terrassement – Gros œuvre : 51.660 ,47 € HT : Entreprise Nicolas RAMBOZ

Lot 02 : Murs et blocs béton et couverture aluminium : 52.304,00 € HT : Entreprise Denis OUDIN

Lot 3 : Electricité CF : 4.648,78 € HT : Entreprise VOIRIN DENOLX

Pour un montant total de **99.259,25 € HT** et autorise Monsieur le Maire à signer le marché public.

Hangar à sel : études géotechniques

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de la construction d'un stock à sel, il est nécessaire de faire des études géotechniques.

Il présente plusieurs devis ; le Conseil Municipal retient la proposition de la SAS **B3G2** dont le montant s'élève à **6.300 € HT**.

Vidéoprotection : demande subvention Conseil Départemental Dotation de Solidarité Des Territoires

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune, le Département a mis en place un dispositif d'aide financière aux projets d'investissement appelé Dotation de Solidarité des Territoires, approuve le nouveau plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessous :

Montant de l'opération : **77.650,00 € HT**
Budget infrastructure : **17.700,00 € HT**

Budget site : 59.950,00 € HT
 Montant DETR sollicité (30%) : 23.295,00 € HT
 Montant DST sollicité (25%) : 19.421,50 € HT

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la DST.

Dotation globale de fonctionnement - Longueur de voirie communale

M. le Maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale. La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée.

Le linéaire de voirie représente un total de **13153 mètres** ml appartenant à la commune.

Le Conseil Municipal décide fixer :

- La longueur des voies communales à caractère de chemin à 1967 mètres
- la longueur des voies communales à caractère de rues à 8.938 mètres (rajout de la voie nouvellement créée : 788 mètres : rue Alexandre DUMAS, soit un total de **13.153 mètres**

autorise Monsieur le Maire à solliciter l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services de la Préfecture en 2021 pour la revalorisation de la dotation globale de fonctionnement de 2023 et à procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

ONF : Programme d'actions 2022 Forêt Communale Rochefort

Monsieur le Maire présente le programme de travaux 2022 prescrit par l'ONF pour la forêt de Rochefort.

Le Conseil Municipal approuve le programme conforme au document d'aménagement de la forêt et autorise Monsieur le Maire à signer le devis présenté par l'ONF pour un montant de 4.330 €uros HT.

ONF : Programme d'actions 2022 Forêt Grosbuisson

Monsieur le Maire présente le programme de travaux 2022 prescrit par l'ONF pour la forêt de Gros Buisson.

Le Conseil Municipal approuve le programme conforme au document d'aménagement de la forêt et autorise Monsieur le Maire à signer le devis présenté par l'ONF pour un montant de 2020 €uros HT.

RIFSEEP Filière technique

Monsieur le Maire expose qu'il convient de rajouter des cadres d'emplois dans la filière technique.

Avis favorable du Conseil Municipal.

Décision budgétaire Modificative n°2 - Budget Général

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 2 au budget principal de la commune ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6135 : Locations mobilières	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61521 : Terrains	550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6688 : Autres	0,00 €	1 550,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	1 550,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 550,00 €	1 550,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
D-21538 : Autres réseaux	0,00 €	123 764,88 €	0,00 €	0,00 €
R-13258 : Autres groupements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 578,95 €
R-238 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	114 185,93 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	123 764,88 €	0,00 €	123 764,88 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
D-276348 : Autres communes	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	1 123 764,88 €	0,00 €	1 123 764,88 €
Total Général		1 123 764,88 €		1 123 764,88 €

Budget ZAC

Accord de principe pour effectuer les opérations d'ordre sur l'exercice 2021.

Engagement dépenses d'investissement budget général

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2022, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent en section d'investissement, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les dépenses d'investissement concernées sont principalement affectées aux chapitres suivants (valeur du quart autorisé par chapitre) :

<i>Chapitre</i>	<i>Quart autorisé</i>
TOTAL CHAPITRE 20	7 340.75 €
TOTAL CHAPITRE 21	297 755.00 €
<i>Libellé</i>	<i>Quart autorisé</i>
TOTAL CHAPITRE 23	157 450.00 €
TOTAL GENERAL	462 545.75 €

Engagement Dépenses d'investissement 2022 - Budget Annexe logements sociaux

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2022, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent en section d'investissement, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les dépenses d'investissement concernées sont principalement affectées aux chapitres suivants (valeur du quart autorisé par chapitre) :

<i>Chapitre</i>	<i>Quart autorisé</i>
23	63 674.80 €

Engagement Dépenses d'investissement 2022 - Budget Autonome Groupe Médical

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2022, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent en section d'investissement, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les dépenses d'investissement concernées sont principalement affectées aux chapitres suivants (valeur du quart autorisé par chapitre) :

<i>Chapitre</i>	<i>Quart autorisé</i>
23	126 500.00 €

Modification statuts CAGD

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, lors de sa séance du 30 septembre 2021, a approuvé la modification de ses statuts, afin de modifier le nombre maximum de membres du Bureau Communautaire et d'y intégrer, parmi les compétences facultatives, la création d'une police intercommunale.

Le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable aux dernières modifications des statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Prise de connaissance du rapport annuel SIE Moulin Rouge

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport 2020 suivant : Rapport 2020 prix et qualité service de l'eau potable du service public : SIE Moulin Rouge

Le Conseil Municipal prend acte du contenu de ce rapport, et dit que celui-ci est à la disposition de chacun au Secrétariat.

Questions diverses

- Devenir du SIVOS : l'avis des élus est demandé quant à l'évolution du syndicat : le Conseil Municipal souhaite se retirer du Syndicat
- Arbre Noël + distribution colis : Samedi 18 décembre 2021
- Vœux du Maire : Vendredi 07 janvier 2022 à 18 heures : **Cérémonie annulée**
- Prochain Conseil Municipal : Lundi 24 janvier 2022 à 18h30

Le Secrétaire,

Maxime BREVOT-CHOPLIN



Le Maire,

Gérard FERNOUX-COUTENET

